

Abolir l'enregistrement des armes d'épaule un risque pour la sécurité publique Les groupes de femmes, les policiers, les victimes de la violence des armes à feu et la Coalition pour le contrôle des armes s'opposent aux projets de loi S-5 et C-301

Montréal, le 21 avril 2009 - Il est prévu que les débats sur le projet de loi S-5, Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur les armes à feu, débutent aujourd'hui au Sénat. Ce projet de loi entend éliminer l'obligation d'enregistrer les armes à feu à utilisation non restreinte, soit les armes d'épaule. Les policiers, les experts en santé publique, les groupes de femmes, les associations qui travaillent à la prévention de la violence et la Coalition pour le contrôle des armes pressent les sénateurs à voter contre le projet de loi S-5 afin de ne compromettre la sécurité publique et affaiblir le contrôle des armes. Il y a présentement deux projets de loi devant le parlement qui menacent de démanteler le contrôle canadien des armes à feu. Le projet de loi d'initiative privé C-301 propose d'affaiblir les contrôles sur les armes prohibées et les armes restreintes incluant les armes d'assaut militaires, d'allonger la validité du permis d'armes à feu ainsi que d'abolir l'enregistrement des armes d'épaule.

La Coalition pour le contrôle des armes et ses partisans sont à Ottawa pour demander personnellement aux sénateurs et aux députés:

- D'abolir le projet de loi S-5 qui éliminerait l'enregistrement des armes d'épaule non restreintes;
- De s'opposer au projet de loi C-301 qui affaiblirait les contrôles sur les armes prohibées et restreintes, incluant les armes d'assaut militaires, allongerait la validité du permis d'armes à feu ainsi qu'abolirait l'enregistrement des armes d'épaule;
- De mettre fin à l'amnistie pour les propriétaires d'armes qui n'ont pas obtenu un permis ou enregistré leurs armes;
- De renforcer les procédures de vérification des antécédents et de renouvellement des permis;
- D'interdire la vente à des civils d'armes semi-automatiques de type militaire ou tactique;
- De raffermir les contrôles sur les armes de poing;
- D'adhérer aux conventions internationales sur le marquage et le traçage des armes à feu afin de combattre le trafic illégal.

-30-

Laissez un message au 514-725-2021 pour entrevues.

Pour plus d'information, visitez le www.guncontrol.ca